District Saône et Loire de Football

Siège social :
234 Avenue d'Alembert
Zone Coriolis
71210 TORCY

COMMISSION DES JEUNES

ERRATUM PV n°7 du 07 Mars 2023

Présents : Bernard BRAY, Franck MOSCATO, Christophe JACQUET, Hugues BOUCHER.

Assiste : Damien MELICQUE.

FOOT ANIMATION : U7, U9 et U11

- **U7/U9/U11**

Plusieurs disfonctionnements ont été constatés sur les plateaux et critériums depuis la reprise du 25 Février. La commission rappelle :

- Un joueur(se) = un licencié (saison 2022/2023)
- Concernant les défis (jonglerie, conduite) : veiller à bien faire correspondre le numéro de maillot avec le bon joueur
- Les éducateurs doivent être en capacité de fournir la licence de tous les joueurs (listing footclub, Foot compagnon)
- Les lois du jeu doivent être appliquées OBLIGATOIREMENT (documents disponibles sur le site du District dans l'onglet PRATIQUE).
- **En cas d'absence sur un plateau**, le club doit IMPERATIVEMENT prévenir le responsable d'accueil ainsi que le District.
- **En cas de modification de site et/ou d'horaire**, **le club doit avertir les autres clubs concernés** et trouver un nouveau site (en mettant le District en copie).
- **En cas d'ajout ou de retrait d'équipe :** l'éducateur doit informer le responsable du plateau au plus tard le Vendredi soir (veille du plateau).

- **FESTIVAL U11 SPORT COMM : Finale le Samedi 27 Mai 2023 à CHATENOY LE ROYAL (16 équipes)**

  Suite au second tour effectué le Samedi 4 mars 2023, les équipes qualifiées sont :

  Site 1 : GJ ABERGEMENT LESSARD 1
  Site 2 : **en attente du dossier bilan LA CLAYETTE**
  Site 3 : LE CREUSOT JO 1
  Site 4 : GENELARD PERRECY 1
  Site 5 : GUEUGNON FC 1
  Site 6 : MONTCEAU FC 1
  Site 7 : PARAY USC 1
  Site 8 : GJ FC MACON SB 1
  Site 9 : MACON FC 1
  Site 10 : LOUHANS CUISEAUX FC 1
  Site 11 : ST MARTIN EN BRESSE 1
  Site 12 : ST REMY
  Site 13 : **en attente du dossier bilan OUROUX**

Site 14 : SANVIGNES 1
Site 15 : MELLECEY MERCUREY 1
Site 16 : TOURNUS 1

Les clubs recevront par mail leur convocation avec le programme de la journée du 27/05.

- **FESTIVAL U11 AEF : Finale le Samedi 27 Mai 2023 à CHATENOY LE ROYAL (8 équipes)**

Suite au second tour effectué le Samedi 4 mars 2023, les équipes qualifiées sont :

Site 1 : GJ FC MACON SB 2
Site 2 : **en attente du dossier bilan SUD FOOT**
Site 3 : **en attente du dossier bilan ST FORGEOT**
Site 4 : RCBS 2
Site 5 : SGPB 2
Site 6 : LA CHAPELLE/Romanèche 2
Site 7 : **en attende du dossier bilan PARAY USC**
Site 8 : MELLECEY MERCUREY 2

Les clubs recevront par mail leur convocation avec le programme de la journée du 27/05.

FOOT ADOS : U13, U15 et U18

- **U13/U15/U18 :**

Plusieurs disfonctionnements ont été constatés sur les festivals U13 et journée de championnat U15/U18 depuis la reprise
La commission rappelle :

- Un joueur(se) = un licencié (saison 2022/2023)
- Concernant le défi JONGLERIE U13 : veiller à bien faire correspondre le numéro de maillot avec le bon joueur
- Les éducateurs doivent être en capacité de fournir la licence de tous les joueurs (listing footclub, Foot compagnon)
- La règlementation sur le nombre de joueurs « MUTATION » : Article 160 des RG de la FFF

  1.a) Dans toutes les compétitions officielles des **catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « **MUTATION** » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **6 dont 2** maximum ayant changé de club **Hors-Période** au sens de l'article 92.1 des présents règlements

  1.b) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des **catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit,** le nombre de joueurs titulaires d'une licence « **MUTATION** » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **4 dont 1** maximum ayant changé de club **Hors-Période** au sens de l'article 92.1 des présents règlements

- **FESTIVAL U13 DISTRICT : Finale le Samedi 18 Mars 2023 à LE CREUSOT (8 équipes)**

Suite au second tour effectué le Samedi 4 mars 2023, les équipes qualifiées sont :

Site 1 : GUEUGNON FC 2 – JSTEL 2

Site 2 : GJ FC MACON SB 2 – MACON FC 2
Site 3 : LOUHANS CUISEAUX FC 2 – TOURNUS 2
Site 4 : CHALON FC 2 – CHATENOY 2

La commission souhaite un prompt rétablissement au joueur de SORNAY (Senhad YILMAZ) blessé sur le site 3

Les clubs recevront par mail leur convocation avec le programme de la matinée du 18/03.

- **FESTIVAL U13 AEF : Finale le Samedi 18 Mars 2023 à LE CREUSOT (8 équipes)**

Suite au second tour effectué le Samedi 4 mars 2023, les équipes qualifiées sont :

Site 1 : RULLY FONTAINES (meilleure jonglerie : 379)
Site 2 : MACON JS
Site 3 : VENDENESSE LES CHAROLLES
Site 4 : CHALON ACADEMIE
Site 5 : ST MARCEL
Site 6 : VARENNES LE GRAND
Site 7: JONCY SALORNAY VAL DE GUYE
Site 8: ST REMY

La commission souhaite un prompt rétablissement au joueur de SAGY (Marvin BEURREUR) blessé sur le site 6

Les clubs recevront par mail leur convocation avec le programme de l'après-midi du 18/03.

- **FESTIVAL U13 PITCH : Finale le Samedi 1er Avril 2023 à ST MARCEL (16 équipes)**

Suite au second tour effectué le Samedi 4 mars 2023, les équipes qualifiées (11 soit le premier de chaque site + les 5 meilleures équipes à la jonglerie classées 2ème) sont :

Site 1 : HLS 1 – MACON FC 1 (jonglerie : 741)
Site 2 : LOUHANS CUISEAUX FC 1 – TOURNUS 1 (jonglerie : 593)
Site 3 : LE CREUSOT JO 1 – MELLECEY MERCUREY (jonglerie : 560)
Site 4 : PARAY USC 1 – BLANZY US (jonglerie: 394)
Site 5 : CHATENOY 1 – JSTEL 1 (jonglerie : 342)
Site 6 : GJ ES NORD MACONNAIS 1 – ~~SASSENAY (jonglerie 306)~~

Ces 11 équipes rejoignent les 5 équipes engagées en phase U13 Inter-Secteur : GUEUGNON FC 1 – CRECHES 1 – GJ FC MACON SB 1 – CHALON FC 1 – MONTCEAU FC 1

Les clubs recevront par mail leur convocation avec le programme de la journée du 01/04

- **TIRAGE DES 1/8 de Finale Coupe U15-U18 : le Samedi 15 Avril 2023**

Coupe U18

Match(s)			
1 /	#5 - BREUIL 1	-	#4 - SORNAY AS 1
2 /	#14 - A.S. TOURNUSIENNE 1	-	#15 - GJ HLS 1
3 /	#11 - U.S. CRISSOTINE 1	-	#16 - SENNECEY LE GRAND 1
4 /	#6 - CLAYETTOIS S REUNIS 1	-	#10 - SANVIGNES LES M 1
5 /	#9 - MELLECEY MERCUREY 1	-	#3 - USRF 1
6 /	#12 - ST REMY FC 1	-	#1 - SAGY 1
7 /	#2 - BRESSE NORD JEUNES 1	-	#7 - LOUHANS CUISEAUX FC 2
8 /	#8 - ST SERNINOISE US 1	-	#13 - DIGOIN F.C.A. 1

Coupe U15

Match(s)			
1 /	#13 - GJ ES NORD MACONNAIS 1	-	#6 - RC GUERREAUX LA MOTT 1
2 /	#7 - ST SERNINOISE US 1	-	#16 - J.S. CRECHOISE 1
3 /	#12 - GIVRY ST DESERT US 1	-	#10 - ST MART. BRES 1
4 /	#11 - CLAYETTOIS S REUNIS 1	-	#5 - SANVIGNES LES M 1
5 /	#4 - LOUHANS CUISEAUX FC 2	-	#1 - BLANZY USB FOOT 1
6 /	#15 - CHATENOY A.S. 1	-	#9 - A.S. CHEMINOTS CHAGN 1
7 /	#2 - U.S. BUXYNOISE 1	-	#14 - BREUIL 1
8 /	#3 - ENT.ROMANECHE 1	-	#8 - GJ HLS 1

¼ de finale : Samedi 13 Mai 2023
½ finale : Samedi 20 Mai 2023
Finale : Samedi 10 Juin 2023

FOOT FÉMININ : U13, U15 et U18

- **FESTIVAL U13F PITCH : Finale le Samedi 1er Avril 2023 à ST MARCEL (9 équipes)**

  9 équipes sont directement qualifiées pour la phase départementale du Festival U13F PITCH à savoir :

  CHATENOY – BLANZY US FEMININ – GJ HLS – CRECHES – SGPB/TOURNUS – LA CLAYETTE/CHAROLLES – ST SERNIN – MACON FC – CHALON FC

  Les clubs recevront par mail leur convocation avec le programme de la journée du 01/04

Bernard BRAY
Président de la commission Foot Ados

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football